

Projet d'augmentation du cheptel laitier de la Ferme Ste-Sophie à Sainte-Sophie-de-Lévrard

Dossier : 6211-12-015

Compte rendu de la période d'information publique du 28 janvier au 27 février 2020

La période d'information publique concernant le *Projet d'augmentation du cheptel laitier de la Ferme Ste-Sophie à Sainte-Sophie-de-Lévrard* a pris fin le 27 février 2020. Conformément au mandat qui lui a été confié le 10 janvier 2020 et en vertu de l'article 10 du *Règlement relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de certains projets (Q-2, r. 23.1)*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a annoncé, par communiqué de presse, le début de la période d'information publique.

Le projet

Justification et description

La Ferme Ste-Sophie inc. est une exploitation agricole œuvrant en production laitière située à Sainte-Sophie-de-Lévrard dans la MRC de Bécancour au Centre-du-Québec. Souhaitant poursuivre son expansion, l'initiateur envisage un plan de développement à long terme. Il souhaite construire de nouvelles infrastructures d'élevage et de traite ainsi que des structures d'entreposage des déjections animales et agrandir les silos de fosses.

L'objectif de l'initiateur est de poursuivre la production sur un seul site. Le cheptel actuel, composé de 400 vaches laitières et de 402 veaux pour un total de 638,5 unités animales, passerait à 1 600 vaches laitières et à 1 600 animaux de relève, ce qui correspond à un total de 2 700 unités animales sous gestion liquide des déjections animales. Le projet serait divisé en 3 phases d'exploitation et s'étalerait sur une période de 15 ans, chacune des phases étant d'une durée variable en fonction de la croissance de la ferme.

Le projet débiterait au cours de l'année 2020 et le coût total est estimé à 59,5 M\$.

(Extrait du site Web du BAPE)

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information publique proviennent de l'information colligée lors de la séance d'information. Ces préoccupations sont les suivantes :

- L'administration croissante de médication chez les animaux avec l'augmentation du cheptel laitier ;
- Les analyses menées par l'initiateur quant aux médicaments retrouvés dans le lisier ;
- Les effets de la poussière créée par le lisier sur la santé de la population ;
- Les mesures envisagées pour contrôler la vermine à travers les silos et les bâtiments de la ferme ;
- La viabilité du modèle d'affaires de la ferme à long terme quant aux tendances actuelles et futures du marché.

Les activités d'information et de communication

Le centre de consultation

Tous les documents en format papier sur le projet ont été déposés dans le centre de documentation du BAPE à Québec ainsi que dans le centre de consultation suivant :

Centre	Adresse
Bureau municipal <i>Accès Internet gratuit</i>	174-A, rang St-Antoine, Sainte-Sophie-de-Lévrard

Le site Web

Le communiqué de presse annonçant la période d'information publique a été déposé dans le site Web du BAPE ainsi que l'ensemble des documents du projet tels que l'étude d'impact, son résumé et la lettre-mandat du ministre. Ces documents sont accessibles par un hyperlien menant vers le Registre des évaluations environnementales sous la responsabilité du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (www.ree.environnement.gouv.qc.ca) à partir duquel toute la documentation est disponible en version électronique.

La parution de l'avis public par l'initiateur

Date	Quotidien	Hebdo régional
29 janvier 2020	-	Le Courrier Sud

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Dates et événements	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
28 janvier 2020	Médias écrits et électroniques du Centre-du-Québec	247	Site Web du BAPE
11 février 2020	Médias écrits et électroniques du Centre-du-Québec	Ne s'applique pas	Site Web du BAPE

Les publications dans les médias sociaux

Dates et événements	Personnes rejointes
Du 28 janvier au 27 février 2020	Achat de publicité Facebook ciblée dans la région concernée et où se tient la séance publique d'information : 9 500 personnes rejointes
28 janvier 2020 Début de la période d'information publique	Compte Twitter du BAPE : 2 220 abonnés Compte Facebook du BAPE : 2 066 abonnés
11 février 2020 Rappel de la séance publique d'information	Compte Twitter du BAPE : 2 232 abonnés Compte Facebook du BAPE : 2 144 abonnés

La séance d'information

Date	Le mardi 11 février 2020 à 19 h 30
Lieu	Centre communautaire, 174, rang St-Antoine, Sainte-Sophie-de-Lévrard
BAPE : Animation	Alexandra Barbeau, conseillère en communication
Accueil et prise de notes	Karine Fortier, cartographe Noémie Gaudreau, stagiaire en communication
Initiateur du projet	M. Guillaume Beaudet, Ferme Ste-Sophie inc. M. Jonathan Beaudet, Ferme Ste-Sophie inc. M. Roger Beaudet, Ferme Ste-Sophie, inc. M. Éric Beaulieu, Les Consultants Mario Cossette inc.
Assistance	26 personnes
Webdiffusion : nombre de visiteurs	29 visionnements
Durée	50 minutes

Les relations de presse

Un breffage média préalable à la séance publique d'information a eu lieu le 4 février 2020 en direct sur Facebook. Les médias présents, Radio-Canada et la Télévision Régionale des Moulins, ont pu s'informer sur le BAPE, son rôle, les mandats qui lui sont confiés et la séance publique d'information.

Quatre médias étaient présents à la séance publique d'information du 11 février 2020 : La vie agricole, La terre de chez nous, Le Courrier sud et VIA 90,5 FM.

La revue de presse

Un article du quotidien Le Nouvelliste est paru le 29 janvier 2020 après l'annonce de la période d'information publique. Deux articles ont été publiés les 5 et 6 février 2020 par La Terre de chez nous et Le Courrier Sud à la suite du breffage média pour annoncer la séance publique d'information. Enfin, la séance publique d'information a été mentionnée dans un reportage de TVA Mauricie le 12 février 2020 et a fait l'objet de deux articles, un le 14 février 2020 par Le Courrier Sud et un autre le 19 février 2020 par La vie agricole.

Les communautés autochtones

À la lecture de la documentation concernant le projet, il est apparu qu'aucune communauté autochtone n'était concernée par les activités du projet. Une discussion avec le chargé de projet au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a permis d'en arriver à la même conclusion.



Québec, le 5 mars 2020

Alexandra Barbeau, conseillère en communication, chargée du dossier

En collaboration avec Karine Fortier, cartographe, et Noémie Gaudreau, stagiaire en communication